



Centre de Formation Rudipontain

06 32 66 46 04

25150 PONT DE ROIDE

25700 VALENTIGNEY

25350 MANDEURE

25310 HERIMONCOURT

B - AAC - BE - B96 - C - CE-D Piste Privée

PLAN DE FORMATION PERMIS POIDS LOURDS CATEGORIE C

PUBLICS & PREREQUIS

Tout conducteur titulaire du permis B répondant aux 2 conditions suivantes :

- 21 ans minimum
- Apte médicalement conformément au décret n°2012-886 du 17 juillet 2012 relatif au contrôle médical de l'aptitude à la conduite.

NIVEAU

V bis

OBJECTIFS GENERAUX

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, professionnelles et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire de la catégorie C.

EFFECTIFS

Non spécifique

DUREE

35 Heures

MODE D'EVALUATION DES ACQUIS

Le participant est évalué par le formateur au fur et à mesure de sa progression.

L'évaluation finale des acquis est sanctionnée par le passage d'un examen.

A l'issue de la formation, le stagiaire apprécie le niveau d'amélioration de ses connaissances et de ses compétences.

VALIDATION

Attestation de formation

Permis de conduite catégorie C (si réussite à l'examen)

PROGRAMME

THEMES :

Connaissances nécessaires en vue de la préparation à l'épreuve théorique général (code de la route, si besoin)

Connaissance professionnelle et réglementaires en vue de la préparation aux interrogations écrites et orales de l'examen

Contrôles et vérifications précédant le départ en circulation

Circulation sur tout types de route en ayant les aptitudes techniques adaptées et un comportement permettant de circuler en toute sécurité, sans gêner, sans surprendre, et sans être surpris.

MOYENS

- Salle de formation
- Véhicule d'instruction conforme à l'arrêté du 23 avril 2012
- Aire de manœuvres

PROGRAMME DETAILLE

I. ACQUERIR LES CONNAISSANCES NECESSAIRES EN VUE DE LA PREPARATION A L'EPREUVE THEORIQUE

- Les différents panneaux
- Signalisation routière
- Règles de circulation
- Autoroutes
- Tunnels et passage à niveau
- Croisement – dépassements
- Arrêt et stationnements
- Visibilité et éclairage
- Eco-conduite
- Conduite pratique
- Usagers vulnérables et partage de l'espace public
- Sanctions

II. ACQUERIR LES CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES ET REGLEMENTAIRES EN VUE DE LA PREPARATION AUX INTERROGATIONS ECRITES ET ORALES DE L'EXAMEN

- Les situations dégradées et accidents
- Le conducteur
- L'équipement des véhicules
- La réglementation sociale européenne et française
- Les règles du transport
- Les masses et dimensions des véhicules
- Les règles de circulation et signalisation spécifiques
- La mécanique
- La conduite dans des conditions atmosphériques difficiles
- Le comportement en présence d'accident
- Les gestes et postures, accident du travail
- Le chargement, la surcharge
- Le dépassement
- La dynamique du véhicule
- L'alcool, médicaments, stupéfiants, fatigue et troubles du sommeil
- L'éco-conduite et conduite citoyenne
- Les angles morts, les porte-à-faux
- Le comportement en tunnel et aux passages à niveau
- Les systèmes de sécurité et d'aides à la conduite

III. PROCEDER AUX CONTROLES ET VERIFICATIONS PRECEDANT LE DEPART EN CIRCULATION ET CIRCULER SUR TOUS TYPES DE ROUTE EN AYANT LES APTITUDES TECHNIQUES ADAPTEES ET UN COMPORTEMENT PERMETTANT DE CIRCULER EN TOUTE SECURITE, SANS GENER, SANS SURPRENDRE ET SANS ETRE SURPRIS.

- Les contrôles et vérifications du véhicule
- Circulation en marche avant à allure lente hors circulation ou en trafic faible ou nul
- Choisir la position sur la position sur la chaussée, franchir une intersection ou y changer de direction en fonction du gabarit de l'ensemble
- Circuler dans des conditions normales sur route et en agglomération
- Connaissances des situations présentant des difficultés particulières

SUPPORT PEDAGOGIQUES

TITRE, NATURE	APPROVISIONNEMENT
Livret d'apprentissage Catégorie C (progression) Livret Epreuve Théorique Générale Livret code de la route catégorie C Livret Questions écrites et Orales catégorie C	ENPC, CODES ROUSSEAU